

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Angers Loire Métropole (49)
83 rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS cedex 02

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Angers Loire Metropole (49)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24490001500011

Code postal / Ville : 49020 ANGERS cedex 02

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : A25BATMLOCONFASCENSHDC

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des bâtiments - Mail : marches.batiments@ville.angers.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou DUME

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 02 juin 2025 - 12:30**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations 60 %

2-Valeur technique 40 %

Le critère valeur technique comprend des sous-critères (se reporter au règlement de consultation).

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Mise en conformité et rénovation des deux ascenseurs de l'hôtel de communauté**

Classification CPV : 42416000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché est décomposé en tranches. La répartition des tranches est la suivante :

Tranche ferme (TF) : Remise en état machinerie et cabines
Tranche optionnelle n°1 (TO1) : Agencement cabines et guidage par rollers

Le délai d'exécution de la tranche ferme comprend :

- la période de préparation de 8 semaines qui démarre à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché valant ordre de service de démarrage de la période de préparation
- le délai d'exécution des travaux de 12 semaines qui démarre à compter de la date renseignée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

Le délai d'exécution de la tranche optionnelle n°1 comprend :

- la période de préparation de 2 semaines qui démarre à compter de la date renseignée dans l'ordre de service.
- le délai d'exécution des travaux de 2 semaines qui démarre à compter de la date renseignée dans l'ordre de service.

Le délai limite de notification des ordres de service prescrivant de commencer l'exécution de la tranche optionnelle 1, est de 12 mois à compter de la notification du marché.

Aucune indemnité n'est prévue en cas de retard ou de non affermissement de la tranche optionnelle.

Une retenue de garantie de 3.0% pour les petites et moyennes entreprises (PME) et 5.0 % pour les autres du montant initial de la tranche affermie (augmenté le cas échéant du montant des modifications en cours d'exécution) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Lieu principal d'exécution : ANGERS

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

La visite est fortement conseillée (se reporter au règlement de consultation).

Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire

Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation ainsi que les autres conditions de participations des candidats et modalités de financement et de paiement.

Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Les variantes ne sont pas autorisées, ni les prestations supplémentaires éventuelles et solutions alternatives.

Date d'envoi du présent avis

30 avril 2025